

1. *Débitrice:*

RESSOURCES ET ACTIONS Sarl, route Hermance 116,
1245 Collonge-Bellerive

2. *Remarques:* Conseil en recrutement, en gestion du personnel, en organisation du travail, en relations humaines, en relations publiques et en marketing, élaboration d'études psychologiques, d'études de marché, d'organisation d'actions de formation dans les domaines psychologique, relationnel ou organisationnel et commercial, ayant son siège à route d'Hermance 116 c/o 2c2F, Cabinet de conseil fiscal et fiduciaire sarl, 1245 Collonge-Bellerive.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)

Pour tout renseignement:
Groupe no 3, tél. 022 388 89 03

2008 001245 S/OFA3

Office des faillites
1227 Carouge

(05146972)